



RSO/2	IRC	OSIRIS		
-------	-----	--------	--	--



RSO/2	AC PBLR 2019
-------	--------------

SKIPPER

Légende: recommandé pour tous Aucune obligation d'avoir l'équipement sauf si mention "obligation solitaire" ou "obligation double"
obligatoire Solitaire Equipement obligatoire pour les solitaires

nombre de personnes à bord



les équipements de sécurité doivent être en rapport avec le nombre de personnes à bord

Nom de Course :		N° de course :	
Nom de Baptême :		MMSI :	
Contrôleur :		Date :	
Responsable du bateau pour les contrôles :		Téléphone :	

Présence du skipper obligatoire pour le 1er contrôle sécurité

VISIBILITE POUR RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)

Une surface de 1 m² d'un seul tenant de couleur hautement visible rose, orange, jaune pouvant être exposée sur le pont ou le rouf

4.02.1

11.3.3.1

IDENTIFICATION

Sur GV : taille lettres de nationalité et n° de voile de type Helvetica
Hauteur mini 450mm et espacé de 90mm mini

4.01

CHANDELIERS ET BALCONS en acier uniquement

3.14

FILIERES

(ø mini 4 mm) uniquement métalliques, sauf transfilage de 100 mm max à chaque extrémité

3.14.6.a

LIGNES DE VIE / POINTS D'ACCROCHE

Indépendantes sur chaque bord du bateau, fixation sur balcon et chandelier interdite
Acier inox ø 5mm mini ou sangle (Dyneema ou Spectra) avec charge de rupture ≥ 20kN
Points d'accroche permettant de s'accrocher avant de monter sur le pont

4.04

4.04.1.a

4.04.1

4.04.2.b

ESSAIS FEUX DE NAVIGATION 25W MINI

Ayant une intensité lumineuse respectant le RIPAM. Quand des ampoules à incandescence sont utilisées, le niveau de puissance minimum doit être :

- a) pour une LC de moins de 12 m : 10 W
- b) pour une LC de 12 m et plus : 25 W

Des feux de secours avec les mêmes spécifications que ci-dessus, et pouvant être alimentés indépendamment

3.27.2

3.27.3

BOUEE DE SAUVETAGE

Matériaux réfléchissants de qualité marine sur bouées et collier

- 2 Bouée de sauvetage à portée de main du barreur et prête pour un usage immédiat avec nom du bateau, sifflet, feu à allumage automatique, ancre flottante
- 1 perche équipée d'un pavillon déployée en permanence ou automatiquement (vérifié). cette perche doit être reliée à une bouée

Pour les solitaires, il peut n'y avoir qu'une seule bouée qui répondent au 4.22.4

Au moins une bouée doit avoir une flottabilité permanente (par exemple mousse)

4.18

4.22.4

11.3.3.1

4.22.4.a

4.22.4.b

11.3.3.1

4.22.5

4.22.7

- 1 Ligne de récupération, longueur 15 à 25 m, diamètre min 6 mm, accessible du cockpit

4.22.7

- 1 Collier de récupération (type Lifesling) capable de hisser un équipier à bord, comprenant
 - une ligne flottante : longueur > 36 m
 - un collier flottant (en fer à cheval) de 90 N de flottabilité minimum
 - d'une résistance minimum capable de hisser un équipier à bord

4.22.8.c

4.22.8.a

4.22.8.b

4.22.8.c

COMPAS MAGNETIQUE

marine permanent, compensé avec sa courbe de compensation

3.24.a

ASSECHEMENT et SEAUX

- 2 Pompes de cale manuelles (intérieure et extérieure), fixées de façon permanente l'une manoeuvrable sur le pont, l'autre depuis l'intérieur qui peut être électrique
Les pompes sont facilement accessibles pour maintenance et nettoyage des débris
Chaque poignée de pompe est fixe, sinon elle doit être assurée par un bout au bateau

3.23.1.b

11.3.3.1

3.23.4

3.23.5

- 2 Seaux solides équipés d'une longe, capacité minimum 9 litres

3.23.1.a

PANNEAU DE DESCENTE

assuré au voilier, doit être équipé de système de fermeture solide, manoeuvrable de l'extérieur et de l'intérieur et équipé de système de blocage

3.08.4

COUTEAU DE COCKPIT

Un couteau solide, tranchant, dans une gaine, et attaché sûrement, doit être à bord,

4.25

RADEAU DE SAUVETAGE

Le radeau amenable au niveau des filières en moins de 15 sec

4.20

4.20.3.e

soit conforme aux règles SOLAS code LSA 1997 chapitre IV ou version ultérieure avec Pack SOLAS "A" ,

4.20.1.a.i

4.20.2.a

4.20.1.a.i.i

4.20.2.c

marque :	N° de série :
modèle :	
dernière révision :	prochaine révision :

pour les radeaux "SOLAS" la révision est annuelle,
 pour les radeaux ISO 9650 la révision est tous les 3 ans, excepté
 pour les radeaux ISO 9650 loués elle est annuelle

OK
 OK
 OK

4.20.5.a.i
 4.20.5.a.ii
 4.20.5.a.iii

Conditionné en container Oui / Non

Stocké sur pont ou cockpit ou espace ouvert

OK

4.20.3.a.i

Conditionné en sac Oui / Non

Stocké dans un compartiment dédié, hermétique aux intempéries, accessible immédiatement, donnant sur cockpit ou pont de travail ou tableau arrière

OK

4.20.3.a.ii

Sur un bateau équipé avec lest mobile, le radeau doit pouvoir être lancé que le bateau soit retourné ou pas

OK

4.20.3.c

L'extrémité du bout de percusion du radeau fixé à un point solide du bateau

OK

4.20.3.d

TABLEAU DES EMBLEMES du matériel de sécurité

Un tableau des emplacements du matériel de sécurité fait sur un matériau étanche et résistant clairement affiché dans la cabine principale, précisant l'emplacement des principaux équipements de sécurité.

OK

4.12

CONTAINER ou SAC ETANCHE DE SURVIE

La liste du matériel nommé ci-dessous ne vient pas en complément du matériel demandé

Nom du voilier sur le container ou sac étanche, bout, système d'attache et couleur fluorescente (0,1m²)

OK

- 1 VHF portable étanche chargée ou dans une housse étanche
- Lampe torche étanche avec piles et ampoules de rechange
- Lampe à éclats étanche

OK
 OK
 OK

3.29.5
 4.21.b
 4.21.d

- 4 feux à main rouges SOLAS péremption > 07/19
- 2 fumigènes oranges SOLAS péremption > 07/19

OK
 OK

4.23.1
 4.23.1

- 1 couteau

OK

4.21.e

recommandé pour tous

- 1 SART radar autonome ou SART AIS
- 1 GPS portable étanche ou dans une housse étanche
- Des bâtons lumineux à réaction chimique type cyalume
- 1 couverture de survie
- 1 sachet de fluorescéine
- 1 Trousse de 1er secours (dont 2 tubes d'écran solaire + pansements efficaces)
- Aliments énergétiques 5000kJ

oui/non
 oui/non
 oui/non
 oui/non
 oui/non
 oui/non

4.08

RESERVE D'EAU DOUCE DE SECOURS

1 x 9 litres d'eau douce dans 1 container de 10 L

OK

3.21.3

EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE SURVIE

	Gilet 1	Gilet 2	Gilet 3	Gilet 4	Gilet 5	Gilet 5	Gilet 6	Spare
150N	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Marque	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Jaune ou Orange (J ou O)	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Nom marqué	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Sifflet	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Boucle de levage	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Matériaux réfléchissants	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Système de gonflage par air comprimé auto/manuel, air comprimé vérifié	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Sangle sous cutale	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Harnais de sécurité intégré (ISO 12401)	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Eclairage de secours conforme à ISO 12402-8 ou SOLAS LSA code 2.2.3	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Protection du visage selon la norme ISO 12402-8	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
1 cartouche de gaz + 1 tête de percusion	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
1 longe conforme à la norme ISO 12401 ou équivalent	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	
1m max ou 2 m avec un mousqueton intermédiaire	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	
avec mousquetons à fermeture automatique	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	
avec indicateur de surcharge	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	

5.01.1

11.3.3.1

5.01.1.a.ii

5.01.1.b

5.01.1.c

5.01.1.a

5.01.1.e

5.01.1.d

5.02.2.

5.02.3.

4.22.1b

11.3.3.1

Balise personnelle AIS pour chaque membre d'équipage portée en permanence

Balise personnelle AIS	OK	OK
Marque/type		
n° id		

Balise personnelle AIS	OK	OK
Marque/type		
n° id		

Balise personnelle AIS	OK	OK
Marque/type		
n° id		

PLB (406/121,5 MHz) au nom du skipper portée en permanence :

obligatoire Solitaire recommandé pour tous OK

4.22.1a

11.3.3.4

Code à 15 chiffres inscrit sur la balise

Marque/type :

Date révision :

4.22.1d

COMBINAISON DE SURVIE isolation > 0,75 Clo immergé sans sous vêtement polaire

recommandé pour tous

oui / non

5.07.1

Numéro :	Combinaison N°1	Combinaison N°2

MOYENS DE COMMUNICATIONS, DE NAVIGATION, DE POSITIONNEMENT, BALISES

VHF fixe ASN	25W 56 canaux	équipé d'une antenne fixe en tête de mât	OK	3.29.2	11.3.3.1
Indicatif (4 lettres ou 2 lettres +4 chiffres) :		<input type="text"/>			
Antenne de secours VHF			OK	3.29.01	
VHF portable table à carte avec chargeur			OK	3.29.05	11.3.3.1
Transpondeur AIS			OK	3.29.13	
Nom de course: mention SOLO SAILOR obligatoire		<input type="text"/>	obligatoire Solitaire	OK	11.3.3.4
Antenne VHF/AIS montée en tête de mât commune avec la VHF à travers un splitter d'antenne ou antenne dédiée (38 cm mini) dont la base est à au moins 3 m au dessus de l'eau avec câble coaxial n'ayant pas plus de 40% de perte de puissance			OK	3.29.13.b	
			OK		
1 Téléphone satellitaire avec antenne fixe, sonnerie suffisamment audible à l'intérieur			obligatoire Solitaire	OK	11.3.3.4
Numéro :		<input type="text" value="00"/>	recommandé pour tous		
1 GPS capable d'enregistrer et d'afficher la position d'un homme à la mer dans les 10 sec			OK	4.22.2.c	11.3.3.1
1 Réflecteur radar passif <u>doit être à bord, avec :</u>			OK	4.10.1	
- plans à secteurs circulaires octaédrique, diamètre mini 30 cm ou				4.10.1.a	
- plans rectangulaires, octaédrique, d'une dimension mini en diagonale de 40 cm ou				4.10.1.b	
- un réflecteur non octaédrique possédant un document attestant une valeur efficace (RMS) sur une surface de réflexion radar de 2 m² balayant sur 360° en azimut et + ou - 20° en gite				4.10.1.c	
1 Balise de Détresse – EPIRB codées et enregistrées au nom du bateau et au n° MMSI			OK	4.19.3	
longue durée (48h minimum)			OK	4.19.2	
après 2015 doit inclure un GPS					
Code à 15 chiffres inscrit sur la balise		<input type="text"/>			
Marque/type :	Date révision :	Déclenchement eau et manuel	OK	4.19.1	
Conforme au MMSI du bateau			OK		

MATERIEL

1 réchaud de cuisine amarré de manière sûre avec robinet coupant l'alimentation		OK	3.20.1
1 couverture anti-feu à proximité du réchaud avec flammes à l'air libre		OK	4.05.1
1 second compas qui peut être portable et/ou électronique		OK	3.24.b
2 ancres, non modifiées, qui satisfont la recommandation du fabricant par rapport aux dimensions du bateau, avec chaîne et cordage adaptés, prêtes pour un raccordement immédiat, et prêtes pour une utilisation dans les 5 minutes,		OK	4.06
Les 2 mouillages doivent être prêts pour une utilisation dans les 5 min			
2 extincteurs de 2 kgs de poudre sèche ou équivalent repartis en différentes zones du bateau à jour des révisions		OK	4.06
1 manuel de premier secours Titre	<input type="text"/>	OK	4.05.2
1 trousse de secours		OK	4.08
1 corne de brume		OK	4.08
Vannes ou clapets pour ouvertures à travers coque en dessous de la ligne de flottaison		OK	4.09
Pinoches attachées ou stockées à proximité de chaque passes coque		OK	3.10
1 toilette installée de façon permanente		OK	4.03
pour les bateaux relevant des Classes Figaro		OK	3.18.1
il peut n'y avoir à bord de ces bateaux qu'un seau adapté et affecté à cet usage unique, sécurisé à un emplacement et des sacs biodégradables seront utilisés à cet usage			
Cartes marines papier de tout le parcours		OK	4.11
Livres ou photocopies des livres des feux des zones concernées par la course		OK	4.11
Lampes torches et projecteurs de recherche avec batteries et ampoules de rechange :		OK	4.07
- phare de recherche pour rechercher une personne et éviter une collision		OK	4.07.a
- lampe flash		OK	4.07.b
Pièces de rechange et outillages incluant moyens pour déconnecter le gréement		OK	4.16
Gouvernail de secours : méthode de dépannage si gouvernail hors d'usage		OK	4.15
Quantité de carburant au départ :	<input type="text"/>	littres réels	OK
Moteur thermique (mini 20 kW), si démarreur électrique batterie spécifique,		OK	3.28.4.a
robinet d'arrêt sur chaque réservoir		OK	3.28.3.a
si <u>bidon supplémentaire</u> à moins de 500mm du plan de symétrie		OK	
Batterie dédiée au démarrage moteur		OK	3.28.4.a
Batteries étanches		OK	11.3.3.1
Réservoir d'eau avec pompe de distribution installé de façon permanente		OK	3.28.4.b
1 tourmentin (couleur :) Surface	<input type="text"/>	m²	OK
1 voile de cape si la GV n'a pas son guindant réduit de + de 70% au bas ris			OK
			oui/non

ESSAIS COMMUNICATION avec PC Course (dans les 2 sens) :

	Emission	Réception
VHF ASN	25 watts, MMSI vérifié	OK
VHF portable table à carte avec chargeur	OK	OK
AIS MMSI vérifié	OK	OK
Téléphone satellitaire avec sonnerie audible :	OK	OK

Points non-conformes à l'issue du 1er contrôle concernant l'ensemble des règles applicables (RSO, RC, AC ...)

Date et heure du 2ème contrôle :	
Points non-conformes à l'issue du 2ème contrôle concernant l'ensemble des règles applicables (RSO, RC, AC ...)	Signature skipper